



Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

Dour, le 07 mars 2016

Objet : Invitation à la rencontre européenne de jeunes sapeurs-pompiers à DOUR du 24 au 26 juin 2016.

Madame, Monsieur,
Cher Collègue,

A l'initiative de l'école des cadets de DOUR, l'administration communale a autorisé, l'organisation d'un **rassemblement européen de jeunes sapeurs-pompiers (cadets) à Dour** sur le site de la machine à feu (site du Dour Music Festival) **du vendredi 24 au dimanche 26 juin 2016.**

Ce rassemblement est organisé en collaboration avec le **Service Public Fédéral de l'Intérieur**, la **Zone Hainaut Centre**, et le soutien de **l'administration communale de Dour**. Cet événement sera l'occasion une nouvelle fois de mettre en avant les organisations de jeunes sapeurs-pompiers en Belgique.

Nous serions heureux d'accueillir une délégation de votre association de jeunes sapeurs-pompiers à cet évènement.

Vous trouverez, en annexe, un formulaire d'inscription et le dossier complet de candidature.

En espérant une réponse favorable votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Collègue, nos salutations amicales.

Pour l'école des cadets de Dour,

M. Frédéric NOEL



Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

L'ECOLE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE DOUR EN BELGIQUE



**RENCONTRE EUROPEENNE DE JEUNES
SAPEURS-POMPIERS A DOUR**
vendredi 24 juin au dimanche 26 juin 2016





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

INVITATION DE DELEGATIONS BELGES ET ETRANGERES.

Nous invitons à cette manifestation des délégations des écoles de Jeunes Sapeurs-Pompiers Belges (francophones et néerlandophones) et des pays membres de la communauté européenne ainsi que de Suisse. Chaque délégation sera composée de maximum 10 jeunes encadrés par 2 animateurs (formateurs)- adultes.

Ce rassemblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers Européens sera l'occasion de sceller de nouvelles amitiés entre les jeunes des différentes communautés qui ont fait le choix de venir en aide à la population par leur engagement dans les services de secours et également de profiter d'un moment de partage des mêmes valeurs de solidarité et de respect mutuel qui animent les Sapeurs-Pompiers.

INSCRIPTION ET FINANCEMENT.

Le comité d'organisation de la « **journée européenne des Jeunes Sapeurs-Pompiers** » est heureux d'inviter votre association de Jeunes sapeurs-Pompiers à cette manifestation internationale.

Les frais d'hébergement et de restauration de votre équipe composée de **10 jeunes encadrés par maximum 2 adultes** (animateurs ou formateurs) seront pris en charge par le comité organisateur.

Pour **leur hébergement**, les participants apporteront un sac de couchage par personne. Le logement sera organisé en commun sur des lits de camp dans la salle Omnisport d'Elouges.

Votre équipe participera aux épreuves du challenge ainsi qu'aux démonstrations et aux activités ludiques (visites touristiques).

Pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, prévoir le drapeau officiel de votre nation.

La tenue de manœuvre JSP sera réservée pour les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que les activités de démonstration et les challenges.

Prévoir des équipements de rechange, le nécessaire de toilette et une tenue sportive.

Le **point de contact** pour cette manifestation : Le Président Frédéric Noël



Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

ACCUEIL.

L'accueil des différentes délégations des jeunes sapeurs-pompiers se fera le vendredi 24 juin à partir de 16 heures

DATES ET LIEUX.

La manifestation sera organisée du vendredi 24 juin au dimanche 26 juin 2016 sur le site de la Machine à Feu à DOUR dans les installations de DOUR SPORT, Chemin des Fours, 1.



Le logement des différentes délégations se fera à la salle Omnisport d'Elouges Chemin des 34.



Les repas des différentes délégations se feront à Ecole de l'Athénée de DOUR, rue de l'Athénée, 23.





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS EN BELGIQUE.



La **Belgique compte plus de 1500 jeunes** inscrits dans des Services d'Incendie, les initiant et les formant au métier de pompier et de secouriste ambulancier. La Flandre dénombre plus de 36 organisations de jeunes, la Wallonie une dizaine et le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de Bruxelles Capitale dispose lui aussi d'une école de jeunes sapeurs-pompiers.

La Ministre en charge du Service Public Fédéral Intérieur a été sensibilisée à l'action formative et citoyenne des organisateurs de Jeunes Sapeurs-Pompiers en Belgique et a prévu de les coordonner et de les subsidier.

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS EN EUROPE.



La plupart des pays européens organisent des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers au plan local, régional ou national. Ces organisations sont réunies au sein d'une association, le **CTIF : Commission Technique Internationale du feu.**

Le CTIF contribue par ailleurs au développement des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers : il y a aujourd'hui **en Europe 900 000 Jeunes Sapeurs-Pompiers**, chiffre qui a doublé en dix ans. Ces activités permettent aux jeunes de découvrir le métier de sapeur-Pompier et suscitent de véritables vocations.

La commission des moniteurs de Jeunes sapeurs-Pompiers (JSP) du CTIF a été créée en 1973 pour :

- développer et promouvoir les activités des Jeunes sapeurs-Pompiers (JSP) partout en Europe.
- Encourager les jeunes à s'investir dans ces activités et à rejoindre ensuite les rangs des sapeurs-pompiers volontaires.
- Promouvoir et organiser les concours internationaux de manœuvres des JSP ainsi des symposiums internationaux.
- Suivre et mettre à jour les données statistiques relatives aux JSP en Europe.

L'ECOLE DES CADETS DE DOUR.



L'école des cadets de Dour a été créée en 2008 sous l'impulsion de Karim BOUARFA et Frédéric NOEL, partant d'un double constat, qu'aucune structure d'accueil pour jeunes sapeurs-pompiers n'existait pas, à moins de 50 kilomètres et que, lors des recrutements de sapeurs-pompiers, les candidats n'avaient que très peu de connaissance du métier et de l'investissement personnel demandé.

L'école des Jeunes sapeurs-pompiers est implantée dans le Centre de Secours de Dour de la Zone Hainaut Centre, Avenue Victor Régnart, 10 à 7370 DOUR. La formation est organisée sur trois années et s'adresse aux jeunes, garçons et filles, dès l'âge de 14 ans.



Après sept années d'existence, la section accueille aujourd'hui 45 jeunes venant de toute la Province et répartis en trois années. Les formations se donnent chaque samedi en période scolaire de 8 à 16 heures, et sont calquées sur les cours de sapeur-pompier et de secouriste-ambulancier donnés par l'institut provincial de formation de Jurbise.

L'école des jeunes sapeurs-pompiers s'est donné pour principal objectif de préparer aux mieux les cadets aux différents aspects de la profession, en veillant à respecter une répartition uniforme entre la théorie et la pratique, à intégrer des exercices de préparation physique, mais aussi à promouvoir les notions de dévouement et de sens civique.

Les cadets sont encadrés et formés par 30 formateurs bénévoles dont un médecin urgentiste, des infirmiers Siamu, des pompiers et ambulanciers de la zone de Secours Hainaut Centre et zones voisines, ainsi que d'anciens JSP afin que ceux-ci puissent maintenir leurs acquis dans l'attente d'intégrer un Centre de Secours.

www.ecolejeunes-sapeurs-pompiersdour.be





La Direction générale Sécurité civile

La Direction générale Sécurité civile a pour vocation première la protection des citoyens et des biens en cas d'accidents, de calamités ou de catastrophes, avec pour finalité une société sûre et vivable.

Nos opérateurs et calltakers des **centres d'appels urgents** répondent 24h/24 et 7j/7 aux appels urgents destinés aux services de secours et la police. Quand l'appel le justifie, ils préviennent les services de secours concernés en leur donnant les informations nécessaires pour une intervention rapide et efficace.

Les agents des unités opérationnelles de la **Protection civile** distribuent des sacs de sable lors des inondations, distribuent des berlingots d'eau en cas de pénurie d'eau, mais surtout recherchent des survivants après des explosions et tremblements de terre et apporte un appui technique spécialisé aux services d'incendie, à la police ou aux services médicaux lors des interventions en Belgique et à l'étranger.



La sécurité des opérationnels du terrain, les sapeurs-pompiers et les agents des unités opérationnelles de la PC est notre préoccupation principale. Nos ingénieurs et experts examinent et testent en permanence des techniques novatrices et du nouveau matériel susceptible d'être utilisé par les services de secours.

Nous préparons avec les représentants des corps de **pompiers** le statut des pompiers et les règles d'organisation et de fonctionnement des services d'incendie et des pré-zones de secours. Nos inspecteurs veillent par leurs visites aux services d'incendie au respect de la réglementation et leur donnent les conseils utiles pour un meilleur fonctionnement.

Les experts du **Centre de connaissances pour la Sécurité civile (KCCE)** préparent des procédures opérationnelles standard sur base des besoins du terrain et en s'appuyant sur les retours d'expérience. Ils veillent avec les centres de formation (les « écoles du feu ») à améliorer la formation de base et permanente des opérationnels.

La Direction générale Sécurité civile fait partie du Service public fédéral Intérieur.

LA ZONE HAINAUT CENTRE.



Quelques chiffres :

- Comprend 32 communes : (Anderlues, Binche, Boussu, Braine-le Comte, Brugelette, Chapelle-lez-Herlaimont, Chièvre, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Enghien, Erquelinnes, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Le Roeulx, Lens, Lobbès, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Silly et Soignies ;
- Comprend 10 postes de secours (Binche, Braine-le-Comte, Chièvre, Dour, Enghien, La Louvière, Mons, Quiévrain, Saint-Ghislain et Soignies ;
- Couvre une population de 570.000 habitants, soit 5.19% de la population belge ;
- Dispose de près de 700 pompiers dont 400 volontaires et 300 professionnels ;
- Accomplit par an : 29.000 courses « ambulances » et 12.000 interventions « pompiers » ;
- Rend 4.000 avis en matière de prévention incendie ;
- Est, sur la Belgique :
 - la 2^{ème} zone en nombre d'habitants ;
 - la 2^{ème} en dotation ;
 - la 3^{ème} en nombre d'entreprises SEVESO (70% des entreprises SEVESO du Hainaut)



LA COMMUNE DE DOUR.



La commune de Dour (entités : Blaugies, Petit-Dour, Dour, Wihéries et Elouges) est située dans l'arrondissement de Mons en Province de Hainaut en Belgique, elle est d'une superficie de 3331 ha pour une population de 16912 habitants.

<http://www.communedour.be>





La **zone de police Des Hauts-Pays**, est une zone inter police de la province de Hainaut qui couvre les communes de Dour, de Hensies, de Honnelles et de Quiévrain. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2001 comme toutes les autres zones inter polices belges.

Démographie

- Dour : 16.910 habitants
- Hensies : 6.780 habitants
- Honnelles : 5.052 habitants
- Quiévrain : 6.706 habitants

Situation géographique

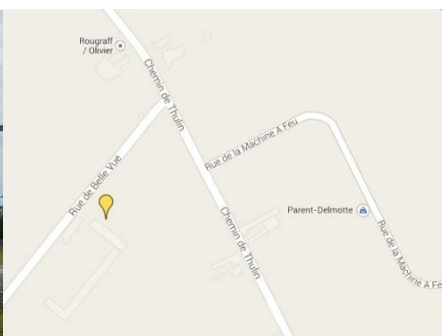
- Dour : 3.332 ha
- Hensies : 2.604 ha
- Honnelles : 4.133 ha
- Quiévrain : 2.180 ha



La Direction est située :

Rue de Belle Vue, 41 – 7370 DOUR

Tél : 003265/75.15.00 Fax : 00265/80.16.87





Croix-Rouge de Belgique Belgische Rode Kruis



150 ans d'histoire au service des plus démunis

La Croix-Rouge a été fondée en 1864 par le Suisse Henry Dunant. Elle a pour vocation d'améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables en agissant sous l'égide du droit humanitaire.

Juin 1859, Solferino, Nord de l'Italie. La bataille fait rage entre l'armée française et les troupes autrichiennes. Henry Dunant, homme d'affaires genevois, découvre l'horreur de la bataille : 40.000 morts et blessés abandonnés sur le théâtre des opérations. Révolté par cet abandon, il décide d'organiser, avec l'aide de la population civile, le secours des blessés, quelle que soit leur nationalité.

Bouleversé par son expérience, Henry Dunant publie, en 1862, un véritable plaidoyer pour l'action humanitaire dans un livre nommé « Un souvenir de Solferino ». L'idée d'Henry Dunant fait son chemin. Des personnalités commencent à discuter de la meilleure façon d'aider les blessés sur les champs de bataille.

En août 1864, le gouvernement suisse convoque une Conférence diplomatique groupant les représentants de seize Etats. Ils décident de créer, dans chaque pays, des comités de secours. Le 22 août, ils signent la première Convention de Genève (« Convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades sur les champs de bataille »). Le droit international humanitaire moderne est né.

www.croix-rouge.be



DOUR MUSIC FESTIVAL.



Le **festival de Dour** est un festival européen de musiques alternatives se déroulant chaque été en Belgique à Dour, sur le site de la Machine à Feu, près de la frontière française en province de Hainaut. Il fêtera en 2014 sa vingt sixième éditions.

Le festival affiche complet pour la première fois en 2005 avec une fréquentation de 128 000 personnes sur les quatre jours. En 2006, 134 000 personnes s'y rendent. L'événement affiche complet en 2007 plusieurs jours avant son ouverture : 144 000 festivaliers sur la durée du festival. Parmi ces festivaliers, 32 000 ont dormi au camping avec un record d'affluence de 23 000 personnes arrivées la veille de l'ouverture. Pour la première fois, les organisateurs ont été contraints de refuser plus de 15 000 festivaliers chaque jour. En 2013, on comptera 183 000 visiteurs, nouveau record de fréquentation. Dour est le leader des festivals en Communauté française de Belgique en termes de visiteurs.

Chaque année le festival propose une programmation différente et internationale (28 nationalités différentes en 2007). Il est ouvert à tous les genres musicaux : pop, house, punk, hardcore, rock, post-rock, hip-hop, métal, indus, drums and Bass, électro, R&B, reggae, ska, noise, Indie Rock ou techno. Plus de 220 groupes et DJs se produisent sur l'une de ses sept scènes. Celles-ci sont réparties sur le site (1 en plein air et 6 chapiteaux), aux sonorités et aspects propres à chacune d'entre-elles. Celles-ci s'animent chaque matin de 13 h jusqu'à 5 h. En 2013, le festival compte huit scènes et environ 230 artistes au line up.

www.dourfestival.be



QUELQUES PHOTOS.





Les premiers pas:

Les origines profondes du club de "Dour Sports" remontent à 1963. Une poignée de braves qui entendent trouver dans la course à pied plus qu'un simple délassement du dimanche, se mettent dans la tête de se réunir régulièrement et de s'entraîner sérieusement. Les premiers entraînements, pour les quatre jeunes garçons qui forment alors tout l'effectif, se déroulent en pleine nature. L'envie d'officialiser ce qui n'est encore qu'une simple association et de mettre sur pied un véritable club est grande. Dour Sports voit le jour le 3 juillet 1964 (enregistré au matricule 319 de la Ligue Royale Belge d'Athlétisme) sous l'impulsion, entre autres, des entraîneurs Jean Moins et George Quenon.



Mais très rapidement, en 1965, à l'initiative du Président Raoul Basecq, le site de la Machine à Feu est découvert et acheté aux Charbonnages du Borinage. C'est à l'époque, un vaste chantier couvert d'immeubles vétustes et d'innombrables fondations, qui fit, voici plus d'un siècle, la prospérité de notre région. Ce vaste complexe est défriché, nettoyé pour permettre la construction d'une piste, de sautoirs et d'aires de lancers. Le terrain de sports est inauguré le 14 février 1965 par le maire de l'époque Yacinthe Harmegnies et à l'occasion du premier cross international.

www.doursports.be





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

OU SE TROUVE DOUR ?

Dour est une commune francophone de Belgique, située en région wallonne dans la province du Hainaut. Si la Belgique est le siège de l'Union Européenne, Dour est situé A proximité immédiate de la France, Dour est aussi aisément accessible des Pays-Bas, du Luxembourg, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

En quelques chiffres :

- 70 km de Lille
- 88 km de Bruxelles
- 230 km de Paris
- 280 km de Düsseldorf
- 270 km du Luxembourg
- 300 km d'Amsterdam
- 350 km de Londres





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

COMMENT ARRIVER A DOUR.

En train et en bus.

La gare de destination est Saint-Ghislain

SNCB Belgium

www.belgianrail.be

SNCB Europe

www.b-europe.com/voyager

TEC

www.infotec.be

En avion.

Trois aéroports sont à proximité de Dour et vous permettront d'arriver jusqu'au site de l'événement : Bruxelles, Charleroi et Lille.

- Pour venir à DOUR de l'aéroport de **BRUXELLES** : www.brusselsairport.be
Prendre un train jusqu'à Bruxelles Midi, puis un train jusqu'à Saint-Ghislain.
- Pour venir à DOUR de l'aéroport de **CHARLEROI** (Bruxelles-Sud):
www.charleroi-airport.com
Prendre la navette jusqu'à la gare de Charleroi-Sud (ligne A), puis le train jusqu'à Saint-Ghislain.
- Pour venir à DOUR de l'aéroport de **LILLE** : www.lille.aeroport.fr
Prendre la navette jusqu'à la gare de Lille Flandres, et le train jusqu'à la gare de Mons puis jusqu'à Saint-Ghislain.

En car.

Dour se situe au niveau de la sortie 26 des autoroutes E42 et E19. Une fois à Dour, un système de signalisation sera mis en place pour faciliter votre arrivée sur le site de la machine à Feu



Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

ORGANISATION WE JSP 24-25-26 JUIN 2016.

Chaque section participant à ce challenge JSP engage une ou plusieurs équipes composées de **5** Cadets/JSP. Les épreuves se font en tenue complète (veste, gants, casque F1, bottes de sécurités). D'une épreuve à l'autre, le nombre de participants engagés dans celle-ci peut varier (ex : épreuve n°1, 4 participants et épreuve n°3, ... participants), il incombe donc au « chef » d'équipe de faire tourner son STAFF (5) de la meilleure façon.

Le classement des équipes tout au long de la journée se fait en fonction du critère TEMPS : Total du temps passé dans les différentes épreuves.

Les épreuves sont chronométrées. A la fin de chaque épreuve, les temps s'additionnent pour qu'à la fin de la journée, il y ait « **un temps total passé dans les épreuves** ». Ce temps total servira à la fin de la journée, à faire un classement correct !!

R : Pour une question pratique, il serait intéressant que le résultat (tableau de synthèse des résultats) soit projeté en temps réel sur un écran se trouvant dans le hall de Dour sport.

Pour les épreuves nécessitant de l'eau en quantité, sous pression ou non, il est utile d'avoir à notre disposition une autopompe raccordée sur une bouche d'incendie. Cela sera principalement utile pour la première épreuve de « **La ligne d'eau (1)** ».

Rôle de chacun :

- **Le chronométreur** : Il fait partie du staff technique de l'organisation, son rôle est de prendre avec le plus de précision possible le temps de chaque équipe qui passe dans son épreuve et de le noter sur la feuille prévue à cette effet (**cf. feuille de résultats**).
- **Le(s) contrôleur(s)** : Son rôle est de contrôler les différents éléments de son épreuve, et de les remettre en ordre si besoin est.
- **Le(s) suiveur(s)** : Le suiveur est chargé d'accompagner le groupe tout au long de l'épreuve pour vérifier que tout ce passe bien, que tout est fait dans les règles !

Une personne sera chargée de récolter les temps réalisés par les différentes équipes dans les différentes épreuves et de les ramener au niveau de la personne qui est chargée d'encoder les résultats dans le tableau !!!





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

EPREUVES.

(1) La ligne d'eau : (4 participants)



Cette épreuve se déroule par groupe de **4**. L'installation est déjà prémontée, il suffit de raccorder et de mettre sous eau. L'installation se compose d'une BI/tridivision déjà montée, sous eau mais robinets fermés, de **3** longueurs de 70, **1** bi division, **2** longueurs de 45 roulées et **2** lances Acron de 45. Placé entre 15 et 20 mètres des lances, deux cibles (ex : bidons surmontés d'une cible à abattre). L'équipe démarre au chrono et le chrono s'arrête dès que les deux cibles sont éliminées.





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

Cotation : Ici, le temps est primordial, le chronomètre se déclenche au **GO** donné à l'équipe et s'arrête dès que les deux cibles sont abattues. La bouche incendie étant déjà sous pression, c'est l'homme à la bouche (un participant de l'équipe) qui ouvrira celle-ci sur indication d'un de ses partenaires.

Personnel : Pour cette épreuve, deux personnes sont nécessaires pour encadrer une équipe, soit **4** lors du we (**des relèves seront prévues**)

(si nécessaire le chrono et le contrôleur peuvent être la même personne)

- Un chronométrateur,
- Un contrôleur (vérifie que la ligne est correctement placée et que les cibles sont bien abattues).

Placement :

- Une BI de 80 est déjà montée et sous eau.
- Les longueurs de 70 sont placées en ligne, en direction de la bi division. Leur extrémité « lointaine » est enroulée sur elle-même (tjrs de la même façon, **cf. photo n°1**).
- Une bi division est placée « debout » entre les longueurs de 70 et les 2 longueurs de 45.
- Deux longueurs de 45 placée à la bi division, une à gauche et l'autre à droite, chacune en direction d'une lance akron de 45, leur extrémité lointaine.
- Les lances de 45 sont placées « debout », 3 mètres à côté du bout du tuyau de 45 (**cf. photo n°3**).
- Placé à une dizaine de mètre en face des lances, une cible (**cf. photo n°4**).

Matériel :

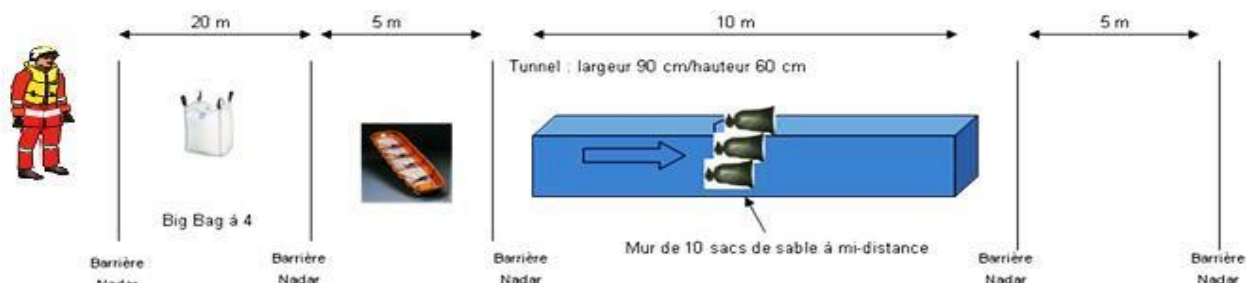
- 6 x tuyaux de 70
- 4 x tuyaux de 45 + 4 x tuyaux de 45 de réserve
- 4 x lances Akron de 45
- 2 x bi divisions
- 2 x tri division
- Bombe ou craie pour marquer les emplacements
- 2 x cibles/cônes





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

(2) Challenge Certification : (4 participants)



Le **parcours est chronométré** mais se réalise en parallèle (2 couloirs seront aménagés).

1. Le **départ** se fait devant une barrière Nadar en équipe de 4 cadets.
2. Au signal, l'équipe franchit la barrière et saute dans un big bag (1m³)
3. En sautant dans le big bag, l'équipe progresse sur une distance de **10 m** jusqu'à la 2^{ème} barrière Nadar (il faut la toucher).
4. L'équipe sort du big bag et franchit la deuxième barrière.
5. Les 4 cadets prennent la civière de montagne et franchissent la troisième barrière Nadar.
6. Les 4 cadets pénètrent dans le tunnel.
7. Les cadets engagés dans le tunnel rencontrent un obstacle composé de 10 sacs de sable qu'ils doivent **OBLIGATOIREMENT** extraire hors du tunnel (vers l'avant ou vers l'arrière selon la stratégie fixée par l'équipe (stratégie)).
8. Les cadets ainsi que la civière de montagne franchissent le tunnel ainsi que la 4^{ème} barrière Nadar.
9. Les cadets franchissent un espace vide de +/- 5m.
10. Les cadets franchissent la 5^{ème} barrière Nadar et charge la victime dans la civière de montagne qu'ils **fixent avec les sangles**.
11. Sur le retour, en franchissant les barrières Nadar, la civière est engagée dans le tunnel.
12. Les cadets font progresser la civière dans le tunnel.
13. Une fois extraite du tunnel, la civière est acheminée par les 4 cadets au-dessus des barrières Nadar.
14. Le chronomètre est arrêté lorsque la civière est **déposée** sur le sol à l'arrivée derrière la dernière barrière.

Personnel : Pour cette épreuve, deux personnes sont nécessaires pour encadrer une équipe, soit **4** lors du we (**des relèves seront prévues**)

- Un chronométrateur,
- Un contrôleur.





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

(3) Combat challenge (tenue complète) (4 participants)

1ère partie: Montée d'escaliers avec les tuyaux.

La première difficulté est le porté de tuyaux dans les étages. Le pack (un tuyau de diamètre 70 et d'une longueur de 30 mètres), peut être porté de n'importe quelle manière mais doit être déposé dans le conteneur au dernier étage de la tour (équivalent à un immeuble de 3 étages – Echafaudage d'Aywaille). Les marches de cette tour peuvent être **montées** « comme on veut », la rampe peut être utilisée lors de la montée, les marches peuvent être prises par multiple, mais **lors de la descente**, toutes les marches doivent être touchées et chaque rampe également (**interdiction de sauter**). La pénalité si toutes les marches ne sont pas touchées et/ou la rampe sera de **2 secondes pour chaque infraction**. Aux pieds de la tour, il donne le relais au 2^{ème} concurrent.





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

2ème parties: montée de tuyau

Un tuyau de 70 roulé en double et fixé à une corde est nécessaire pour cette partie de l'épreuve. Les consigne pour monter et descendre la tour sont les mêmes que lors du premier passage. Le compétiteur doit toujours avoir les pieds en contact avec la plate-forme du dernier étage pour hisser son tuyau. Cette étape est finie lorsque le tuyau a passé le garde-corps du haut et est placé dans le conteneur. Il redescend ensuite donner le relais au 3^{ème} compétiteur.



3ème parties: Course aux extincteurs

Après le passage du relais, le concurrent doit courir prendre 2 extincteurs situé à +/- 4ème et les ramener aux pieds de la tour sur une marque. Il peut alors donner le relais au 4^{ème} concurrent.





Federaal Kenniscentrum voor de Civiele Veiligheid
Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile
Föderales Fachzentrum für zivile Sicherheit
Centre of Expertise for Civil Protection

4ème étapes: Sauvetage de victime.

Un mannequin de sauvetage de +/- 50 kg doit être traîné (prise en dessous des bras) en arrière (protection des pieds du mannequin) sur une distance de +/- 40m. Porter le mannequin n'est pas autorisée. Le mannequin ne doit pas être pris par ses vêtements ou tiré par les bras. Le temps s'arrête lorsque le concurrent et la victime ont totalement franchis la ligne d'arrivée.



Tous les concurrents doivent effectuer le « challenge » en moins de 5 minutes. Faute de quoi, l'épreuve s'arrête et le temps sera noté à 5 minutes.

Personnel : Pour cette épreuve, deux personnes sont nécessaires pour encadrer une équipe, soit **4** lors du we (**des relèves seront prévues**)

(si nécessaire le chrono et le contrôleur peuvent être la même personne)

- Un chronométrateur,
- Un contrôleur.

Placement : (Voir photos)

Matériel :

- 1 tour
- 2 x cordes de sauvetage
- 2 x tuyaux de 70 roulés en écheveaux + bande adhésive
- 2 x tuyaux de 70 roulés en double + anneau de fixation
- 4 x extincteurs (même poids)
- 2 x mannequin (+/- 50 kg)



LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

A renvoyer pour le 30 avril 2016 au plus tard

PAYS REPRESENTÉ :

NOM DE L'ASSOCIATION :

Personne de contact :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal – Localité :

Tél :

GSM :

E-mail :

Liste des participants :

N°	Nom	Prénom	Sexe (Garçon/fille)	Date de naissance	N°GSM
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

